

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....	UN AN	8 fr.
Etranger (union postale.....)		9 »

*Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.***JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	»	50
Réclames.....	1	»
Faits divers.....	2	»

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Jury international des Récompenses. — Les Entrées à l'Exposition; — Partie non officielle : La Carrosserie (3^e et dernier article). — Les Fêtes à l'Exposition. — Les Exposants aux funérailles de M. Carnot. — Les Congrès : Congrès de l'Assistance publique; Congrès de l'Industrie minérale. — Les Joutes sur le Rhône de la Tête-d'Or. — Les Colonies à l'Exposition. — Concours international de Tir. — Le Campement arabe. — Concours musical. — Courses du Progrès. — Village de Chamites. — Bulletin financier.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



La ville de Lyon est enfin remise des terribles épreuves qu'elle a traversées et du deuil indicible que lui a causé la mort du Président Carnot. Ses gares, ses rues, son Exposition ont repris leur animation coutumière.

La foule des étrangers, tous les jours débarqués par chaque train, peut se rendre compte qu'elle n'a rien perdu de ses traditions d'aimable et de large hospitalité; c'était, en effet, une simple légende qui vient d'achever son tour de France le bruit, d'après lequel Lyon, à la suite de l'attentat, aurait été pendant deux jours, en proie au désordre, au pillage et à l'émeute.

A la nouvelle de l'assassinat, l'indignation fut grande, il est vrai, l'émotion poignante, la douleur unanime, mais la population tout entière, sut montrer, par le calme et le recueillement de son attitude, la sincérité de son deuil.

Des incidents, regrettables sans doute, mais dont le récit a été fort exagéré, se sont produits partiellement; grâce à la sagesse des Lyonnais, à l'habile énergie du préfet du Rhône, M. Rivaud, ils n'ont eu aucune conséquence; nulle part, en tout cas, on ne peut citer aucune agression contre les personnes ou contre les édifices. L'Exposition elle-même n'a pas eu besoin d'autre protection que de la présence de M. Claret et de son haut personnel, et la sécurité des exposants étrangers, même italiens, n'a jamais été en question. Le tragique événement qui venait d'enlever en pleine apothéose le chef de l'Etat provoquait assez de tristesse pour ne pas ajouter à la douleur publique des bons citoyens par des troubles qui sont heureusement restés imaginaires.

Et maintenant, c'est fini: le deuil restera éternel dans la mémoire et dans le cœur des témoins de l'horrible forfait, mais les manifestations de la vie publique d'une grande cité n'en seront plus attristées.

Déjà, dans une espérance vaguement caressée, on songe que le nouveau Président de la

République pourrait bien reprendre, où la mort l'a interrompue, l'œuvre de son regretté prédécesseur et venir, à son tour, apporter à la grande manifestation lyonnaise du travail et de la paix le témoignage de la reconnaissance de l'Etat.

En le faisant, il n'accomplirait pas seulement un acte de haute justice et de sagesse politique, il tiendrait aussi les promesses de l'ancien président du Conseil.

Ce fut, en effet, sous ses auspices que l'Exposition de Lyon fut solennellement et officiellement inaugurée le 28 avril dernier. Il a pu s'assurer alors des merveilles que le génie humain a su trouver, rassembler, réunir dans la vaste enceinte du parc de la Tête-d'Or. Il en a témoigné toute son admiration au maire de Lyon, au Conseil municipal, au Conseil supérieur de l'Exposition, au concessionnaire général, M. Claret, à ses dévoués collaborateurs; il les a assurés des marques les plus certaines de sa haute bienveillance et se rendant compte que l'effort immense, accompli par une ville de province, était une grande chose patriotique et nationale, il leur a, en reconnaissance, promis la visite de la France entière.

Le voilà en mesure de réaliser cette promesse. Les événements qui ont fait de lui la plus noble et la plus haute personnification de la France, n'ont pas changé ses sentiments, dont il vient de donner à nouveau la précieuse affirmation.

On peut juger par là de l'importance, de la valeur, du relief et de l'éclat d'une Exposition qui rencontre de tels appuis. C'est donc à juste titre que se dessine, dans tout notre pays, un mouvement de curiosité sympathique en sa faveur, que l'on voit tous ceux que les vacances libèrent, se préparer à venir, ou l'étudier ou s'y distraire. Ni les espérances des uns, ni le désir des autres ne seront déçus, l'Exposition peut les satisfaire tous.

Toutes les facilités sont données pour atteindre ce double résultat. A ceux que tentent le désir de l'étude et les sages curiosités de l'esprit, tous les journaux du monde, les plus sérieux et les mieux autorisés apprennent, comme le faisait hier encore M. Gaston Tissandier dans la *Nature*, qu'au point de vue scientifique l'Exposition de Lyon est une œuvre importante et considérable dont la visite est très profitable.

A ceux qui ne recherchent au contraire dans les voyages que les distractions méritées par de longs travaux, l'administration de l'Exposition ne ménage ni les fêtes ni les divertissements; les concours annoncés, celui de tir commencé samedi, le concours de musique du mois d'août, l'inauguration par le ministre de la guerre de l'Ecole de santé militaire, les fêtes universitaires présidées par le ministre de l'instruction publique, la visite du ministre de l'agriculture, tout présage une série de réjouissances et d'attractions qui ne permettront ni le repos ni l'ennui.

Ajoutons que, à la suite d'une entente avec la compagnie P.-L.-M., l'administration de l'Exposition a pris des mesures pour faire distribuer, à titre gracieux, à tous les voyageurs se rendant à Lyon, deux, trois ou quatre tickets, suivant la distance; rien, on le voit, n'a été négligé pour amener la réalisation de la prophétie si favorable de M. Casimir-Perier.

Henry Noël.

PARTIE OFFICIELLE

Jury International des Récompenses

JURY SUPÉRIEUR

de l'Exposition universelle de Lyon

Présidents d'honneur :

MM.

Le général VOISIN, gouverneur militaire de Lyon.
FOURGADE, premier président de la Cour d'appel de Lyon.

RIVAUD, préfet du Rhône.

BOUFFIER, président du Conseil général du Rhône.

AYNARD (Edouard), président de la Chambre de commerce de Lyon.

Président :

M. GAILLETON, maire de Lyon, président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vice-Présidents:

MM.
MANGINI, président du Groupe VIII du Comité de patronage, vice-président du Conseil supérieur.
PILA (Ulysse), président du Groupe III du Comité de patronage, vice-président du Conseil supérieur.
FAURE (Alfred), président du Groupe X du Comité de patronage, secrétaire de la commission permanente du Conseil supérieur.

Membres

MM.
Le président du Groupe I du Comité de patronage.
SABRAN, président du Groupe II du Comité de patronage.
POIRIER, président du Groupe IV du Comité de patronage.
PIOTET, président du Groupe V du Comité de Patronage.
ARMAND-CALLIAT, président du Groupe VI du Comité de Patronage.
MARCHEGAY, président du Groupe VII du Comité de Patronage.
DUC (Marius), président du Groupe IX du Comité de Patronage.
OTTLEY (Robert), vice-consul d'Angleterre.
CHABRIÈRES (Aug.), consul impérial et royal d'Autriche-Hongrie.
PAGNOUD (Ch.), consul de Belgique.
PAYEN (Ed.), consul du Brésil.
GUIMET (J.), consul du Chili.
MARTINEZ DE TUDELA, consul d'Espagne.
FRANK HYDE, consul des Etats-Unis.
Le Commandeur L. BASSO, consul général d'Italie, doyen du corps consulaire.
KOUMASAKI, consul du Japon.
GULLON, consul du Mexique.
LUMIÈRE, consul du Paraguay.
ROBIN (Aug.), consul du Pérou et de Turquie.
VALÉRY-MILLION, vice-consul du Portugal.
DESCOURS, vice-consul de Russie.
BRILLIER, consul de Salvador.
VERNET, consul de Suisse.
GUYOT, sénateur du Rhône.
MILLAUD —
MUNIER —
PERRAS —
THEVENET —
BURDEAU, député du Rhône,
CLAPOT —
GUICHARD —
MASSON —
COUTURIER —
RAVARIN —
BÉRARD —
AYNARD —
GENET —
MILLION —
SONNERY-MARTIN, député du Rhône.
GRAVIER, secrétaire général de la Préfecture du Rhône pour l'Administration.
ROSTAING, secrétaire général de la Préfecture du Rhône pour la police.
CHEVILLARD, adjoint au maire de Lyon.
DEBOLO, — — —
BERTHÉLEMY, — — —
CLAVEL, — — —
DELAROCHE (Léon), directeur du *Progrès de Lyon*, président du Comité de la Presse lyonnaise.
BOUDET, président du Conseil d'arrondissement de Lyon.

MM.

FAVRE, président du Tribunal de commerce de Lyon.
CARRET, président du Tribunal de commerce de Villefranche.
SONNERY (Georges), président de la Chambre de commerce de Tarare,
CHARVET, président du Conseil des prud'hommes.
AUBERT, — — —
CHARLES (Emile), recteur de l'Académie de Lyon.
SABRAN, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon.
CHABRIÈRES (Arlès), trésorier-payeur général du Rhône.
ROBERT, directeur de la Banque de France.
CHAUMONNOT, syndie des agents de change.
JEAN, premier vice-président du bureau de bienfaisance.
PETIT, ingénieur en chef du Département.
TAVERNIER, — — —
GIRARDON, ingénieur en chef de la navigation.
RÉSAL, ingénieur en chef de la Voirie municipale.
DUC (Marius), vice-président de la Chambre de Commerce de Lyon.
HIRSCH, architecte en chef de la Ville de Lyon. Les Délégués de l'Exposition ouvrière.
CLARET, concessionnaire général de l'Exposition, directeur de l'Exploitation.
CLARET (J.) fils, secrétaire général de l'Exploitation.

GROUPE I

Un Jury spécial sera ultérieurement nommé.

GROUPE II

CLASSE 6.

MM.

ARLOING, directeur et professeur à l'École vétérinaire de Lyon.
AUDIBERT, professeur à la Faculté de droit de Lyon.
AYNARD, député, président de la Chambre de commerce de Lyon.
BERTHÉLEMY, adjoint au maire, professeur à la Faculté de droit de Lyon.
BERTHOULAT, publiciste.
BLETON, président honoraire du comité régional des sociétés de secours mutuels.
BONTRON, secrétaire de la Société préparatoire d'études économiques.
CAUBERT, rédacteur au ministère des finances.
CHABRIÈRES (Auguste), administrateur des hospices civils de Lyon.
CHALAMET, inspecteur des services administratifs à la préfecture de la Seine.
CHAMBART-HÉNON, docteur-médecin, inspecteur des écoles.
CHÉYSSON, professeur à l'École des sciences politiques, membre de l'Institut.
CLÉMENT, docteur-médecin.
CRESTIN, id.
DÉTROYAT, administrateur des hospices de Lyon.
DUMONT, agent général de la Caisse d'épargne de Lyon.
FABRE, conseiller municipal, employé de soierie.
FLOTARD, ancien député.
HOLSTEIN, directeur du Comptoir d'escompte à Lyon.
ISAAC, président de la Société d'économie politique de Lyon.
LAVIGNE, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal.

MM.

LORTET, docteur-médecin, doyen de la Faculté de médecine.
MANGINI, ancien sénateur, ingénieur, administrateur des Hospices civils de Lyon.
MARIE, président de la société des actuares de Paris.
MERMET, secrétaire général des anciens élèves de la Martinière.
MORAND, secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon.
PERBOST, inspecteur départemental du travail dans les manufactures.
PERRIN, ancien notaire, président du Conseil d'administration de la caisse d'épargne de Lyon.
PICOT, membre de l'Institut, (Académie des sciences morales et politiques).
RIVIÈRE, avocat à la Cour d'appel de Lyon, conseiller municipal.
ROBERT, directeur de l'Union incendie.
ROBIN, conseiller municipal de Lyon.
ROILLET, docteur-médecin, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
ROSSIGNEUX, ancien conseiller municipal et premier adjoint, directeur du Mont-de-Piété.
ROUX, docteur-médecin, directeur du Bureau d'hygiène.
SAY (Léon), député, membre de l'Institut.
SIEGFRIED, député, administrateur du Crédit Foncier.
SIMYAN, ancien député, publiciste.
VALENSAUT, architecte, conseiller municipal de Lyon.

GROUPE IV

CLASSE 8.

MM.

ANDRÉ, architecte, président du Conseil d'administration de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon.
BESSIÈRES, conseiller municipal.
BIANCHONI, inspecteur d'Académie.
BOUVET, ancien conseiller municipal.
BOUVIER, adjoint au maire de Lyon.
M^{me} BRET, professeur de travaux à l'aiguille au lycée de jeunes filles de Lyon.
CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit de Lyon.
CHABANON, instituteur public.
CHARLES, recteur de l'Académie de Lyon.
CHARLOT, président honoraire de l'Union française de la jeunesse.
CHARRUIT, professeur au lycée de Lyon.
CLAVEL, adjoint au maire de Lyon.
CLÉDAT, doyen de la Faculté des lettres de Lyon.
COSTE-LABAUME, conseiller municipal à Lyon.
DEIS, professeur au lycée de Lyon.
M^{me} DESPARMET, directrice du lycée de jeunes filles de Lyon.
MM. DONTENVILLE, professeur au lycée de Lyon.
FÉRET, publiciste à Paris, (Journal d'hygiène).
FORTIER, directeur de l'École centrale lyonnaise.
GRÉSEAUX, professeur au lycée de Lyon.
M^{me} KÖENIG, inspectrice des écoles maternelles de la ville de Paris.
LANG, directeur de l'école de la Martinière.
LORTET, doyen de la Faculté de médecine de Lyon.
M^{lle} LUQUIN, directrice de l'École de comptabilité commerciale.
NOLOT, directeur d'institution à Lyon.
PENELLE, adjoint au maire

MM.

POIRIER, proviseur du Lycée.

MANGINI, président de la Société de l'Enseignement professionnel du Rhône.

RAULIN, doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

RAGOT, inspecteur primaire honoraire.

ROUSSET, adjoint au maire de Lyon.

SAINT-CYR PENOT, directeur de l'Ecole de commerce de Lyon.

SAVONET, inspecteur primaire honoraire.

SERIN, adjoint au maire.

STEEG, inspecteur général de l'Enseignement primaire au ministère de l'instruction publique.

SUBIT, professeur au lycée de Saint-Rambert.

THAMIN, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

HÉDIN, directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Nota. — Sont déclarés hors concours dans toutes les classes :

1° Les Exposants nommés membres titulaires ou suppléants du jury international des récompenses;

2° Les sociétés dont les présidents, administrateurs délégués ou directeurs généraux ont été appelés à faire partie du jury international des récompenses.

Ont été déclarés hors concours, mais seulement dans les classes où ils auront opéré :

Les Exposants appelés comme associés ou experts.

LES ENTRÉES A L'EXPOSITION

L'administration de l'Exposition informe le public que le prix de ses abonnements à plein tarif est aujourd'hui fixé comme suit :

Hommes 25 francs.

Dames 25 francs.

Mari et femme 40 francs.

Les cartes d'abonnements valables jusqu'à la fin de l'Exposition donnent droit d'entrée dans tous les bâtiments officiels, de jour et de nuit, ainsi qu'à toutes les grandes fêtes en voie d'organisation. En un mot elles ne comportent aucune restriction.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA CARROSSERIE

A L'EXPOSITION DE LYON

SUITE ET FIN

Nous terminerons notre série d'articles sur la carrosserie par l'étude de la carrosserie moderne. Là aussi, il y a des choses artistiques et dignes d'attirer l'attention de tous ceux que cette question intéresse.

Signalons d'abord quelques peintres héraldiques qui ont produit des armoiries de toute beauté dans quelques vitrines que nous signalons aux amateurs. Il y a là de véritables miniatures dignes de toute admiration. Celles de M. J. Simon ne sont pas plus à louer. Leur réputation n'est plus à faire car ce peintre a une réputation universelle. Nous en dirons autant de celle de M. Callot, le descendant du célèbre peintre. Notons des spécimens de quelques journaux techniques où les professionnels trou-

veront les renseignements les plus sérieux et les plus divers.

M. Faurax a tenu à rassembler dans l'Exposition de la carrosserie tout ce qui de près ou de loin touche le cheval et intéresse les hommes de cheval. C'est ainsi que nous voyons deux appareils de vétérinaires, destinés à coucher les chevaux sur le flanc, l'un est de grandeur naturelle, l'autre est en réduction.

Dans une petite vitrine se trouvent réunis trois bibelots originaux, l'un une chaise de poste, l'autre un char romain, le troisième, une pièce merveilleuse de fini : un coupé d'Orsay à huit ressorts réduit au dixième qui fait partie de la collection de M. Mühlbacher.

Nous commençons enfin l'étude de la monographie de la voiture, très complète, très instructive à l'Exposition de Lyon. Ce sont d'abord des roues brutes, des jantes, des moyeux, des cercles, des bois cintrés tels qu'ils sortent des mains des menuisiers, des roues à cerclés de caoutchouc, montrant les qualités de cette innovation. La roue cerclée de caoutchouc a un gros succès à l'heure actuelle. 80 0/0 des voitures américaines sont pourvues de roues semblables, 50 0/0 des voitures anglaises sont installées de même, et à Paris la proportion est déjà de 25 0/0.

Après les roues brutes, la quincaillerie, nous voyons tout ce qui entre dans une voiture comme armature métallique : les essieux de tous systèmes, les ressorts de toutes qualités, les ferrures de toutes sortes. Deux ou trois des principales maisons françaises se sont donné rendez-vous à notre Exposition. Leurs produits excellents sont trop connus pour que nous nous attardions davantage.

Après ceux-ci, les fabricants d'avant-trains ; de draps, de moquettes pour voitures, les lanterniers, les harnacheurs, les selliers, exposent les produits multiples.

Arrêtons-nous en passant à une nouvelle vitrine où se trouvent réunis les dossiers de quelques élèves de la Société d'enseignement professionnel de Lyon. Ces jeunes gens ont donné des dessins de voitures très intéressants. Citons parmi eux MM. Guinamard, Fanton et Dupetit, élèves de M. Buthion ; et MM. Malot, Delery et Girardot, de la section de menuiserie dont le professeur est M. Joly. La Société d'instruction professionnelle de Paris a donné également des dessins intéressants.

La rangée des vitrines se complète par les fabricants de malles, de fouets et les fabricants de voitures d'enfants.

En face de cette dernière vitrine, signalons une exposition toute spéciale et du plus haut intérêt pour les amateurs. C'est une collection de fers à chevaux magnifique, faite par M. Balestier, maréchal-ferrant du 2^e artillerie à Grenoble. M. Balestier a travaillé trente ans à cette collection. Elle réunit tous les spécimens connus des fers, anciens ou nouveaux. Il y a là des fers russes, autrichiens, allemands, vénitiens, florentins, arabes, des fers anciens de Turquie et du Maroc, des fers curieux comme ceux des pieds de chèvres ou de moutons, une suite enfin tout à fait exceptionnelle, une collection unique, digne d'arrêter même ceux que n'intéresse pas directement la question hippique.

Nous n'avons encore examiné dans la grande salle que l'Exposition rétrospective. Signalons au milieu le Pavillon des livrées très pittoresque et la collection de superbes voitures exposées par les meilleurs fabricants de Lyon, de Paris et de Grenoble. Il y a de tout dans cette belle exposition, jusqu'à des voitures en blanc montrant l'état de la voiture avant qu'on ne la vernisse. Une visite s'impose à ces produits de notre carrosserie nationale qui présente d'ailleurs une grande variété dans les types. Préfère-t-on le système anglais robuste, confortable, chez un de nos meilleurs fabricants on peut se le procurer aisément. Aime-t-on mieux la légèreté américaine ou la grâce des voitures françaises ? Le choix est facile, il y a de tout.

Nous n'insisterons pas sur le luxe et le confort de toutes ces voitures, un simple examen suffira au lecteur pour s'en rendre compte. Il y a d'ailleurs toujours sous la Coupole quelque employé de M. Faurax prêt à expliquer aux visiteurs les beautés de la carrosserie française. M. Faurax a bien voulu lui-même nous y initier, nous tenons à l'en remercier tout particulièrement et à le féliciter de la façon dont il a su se tirer de la tâche difficile d'une si vaste organisation.

LES FÊTES A L'EXPOSITION

Admirablement réussie la fête de jour et de nuit, donnée dimanche dernier à l'Exposition, fête plus complète encore que les précédentes.

Le Parc offre maintenant un spectacle féerique avec son cadre de verdure, ses pelouses décorées de statues et ornées de massifs de fleurs et les silhouettes élégantes de ses nombreux édifices, aussi a-t-il été envahi par une foule qu'on pouvait évaluer à près de soixante mille personnes.

Il faut dire que, ces jours derniers, l'Exposition a pris un nouvel essor, la persistance du beau temps, la proximité de Lyon avec d'importantes stations balnéaires font converger sur notre ville une affluence considérable d'étrangers ; aussi M. Claret a-t-il pris toutes les mesures nécessaires pour augmenter le nombre des attractions d'une façon qui soit en rapport avec le nombre des visiteurs.

Une exposition, en effet, ne vit pas seulement d'exhibitions techniques, commerciales ou industrielles ; elle exige un cadre de gaieté à ces manifestations du travail.

Les abords de la Coupole et du jardin d'honneur possèdent maintenant une double attraction musicale, d'un côté — sous le kiosque — l'excellent orchestre du Grand-Théâtre dirigé par Luigini ; de l'autre un concert vocal et instrumental qui permet aux amateurs, assis à l'ombre des grands arbres, d'entendre d'excellents artistes.

L'orchestre du Concert-spectacle de l'Exposition, dirigé par M. Eugène Arnaud, compte vingt musiciens et — détail à noter — l'entrée en est absolument libre.

La fête de dimanche avait commencé par un défilé des plus curieux, comprenant tous les sujets exotiques qui composent les villages de la rive gauche du lac : Sénégalais, Dahoméens, Soudanais, Annamites, Egyptiens, etc. Tout ce

monde étrange faisant entendre au cours de cette fantastique promenade, les airs de leurs pays, accompagnés par leurs instruments nationaux.

Alors que les visiteurs se pressaient sous la Coupole, aux Pavillons des villes de Paris et de Lyon, aux Expositions des Beaux-Arts et des Arts religieux, dans les Palais coloniaux, d'autres, tout autour du lac, dans les cafés et sur les pelouses, suivaient avec intérêt les péripéties de la fête nautique.

A l'approche de la nuit les ballons lumineux s'éclairent, ponctuant de leurs vives couleurs la verdure profonde des allées ; les lampes électriques illuminent les abords de la coupole et les lampions disposés entre les arceaux mauresques du palais de l'Algérie font ressortir la finesse et l'élégance de l'architecture. Les foyers à gaz projettent de puissantes clartés sur les eaux du lac, sillonnées d'une multitude d'embarcations illuminées, radeau à vapeur, gondoles, chaloupes électriques, etc.

La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice tiré dans l'île des Cygnes et dont la composition fait le plus grand honneur à Ruggeri, l'habile artificier de l'Exposition. Après les fusées, les chandelles romaines, les serpents, les pluies de feu, les cascades multicolores, les pièces d'artifice les plus variées, une pièce principale représentant la Coupole s'est tout à coup dressée éblouissante et féerique.

De pareilles fêtes donnent un attrait inoubliable au cadre si brillant déjà dans lequel se meut notre Exposition.

LES EXPOSANTS

aux Funérailles de M. Carnot.

Comme on devait s'y attendre, l'Exposition de Lyon était dignement représentée à la funèbre cérémonie du premier juillet.

Les exposants des classes suivantes : 9, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 33, 34, 37, 44 ; l'exposition collective des maîtres de forges de la Loire et l'Association métallurgique du Rhône ont fait une souscription pour envoyer une couronne et une délégation de gardiens de classes aux obsèques du président Carnot.

Derrière la Chambre de commerce marchait la délégation de la Chambre syndicale de la soierie lyonnaise avec sa couronne ; puis venaient les couronnes du Syndicat des vins et liqueurs ; celle du génie civil ; de M. Claret, concessionnaire général ; celle des exposants, qui était superbe, placée sur un brancard recouvert de velours noir frangé d'argent, portée par 12 gardiens de l'Exposition en tenue.

M. Claret avait envoyé également 12 gardes et un brigadier.

Derrière ces couronnes se trouvaient quatre chef sénégalais et l'interprète Ibrahim, conduits par M. Barbier, portant une magnifique couronne, ainsi que celles des décorés du 24 juin et de l'Exposition ouvrière ; puis la délégation des exposants représentés par MM. Teste, Averty, Storek et Faurax.



LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

— SUITE ET FIN —

Au début de la quatrième séance du congrès, la parole a été donnée à M. le docteur Bondet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, qui a lu un rapport sur l'organisation de l'assistance hospitalière, il y a un siècle, et l'organisation actuelle. Sans doute, on a fait de grands progrès, mais combien en reste-t-il encore à faire, d'après le rapporteur. C'est en Russie que le type de constructions hospitalières se rapproche le plus de la perfection.

M. le docteur Bondet préconise la création d'hôpitaux régionaux qui, construits d'après les découvertes scientifiques, réuniraient tout le confortable exigible pour le bien-être des malades. Il s'étend sur les différentes sortes de chauffage, d'aération, etc., et il demande qu'on n'essaie pas de réorganiser à neuf les vieux hôpitaux, car jamais on n'arrivera à faire quelque chose de bien avec ce qui existe actuellement.

Ainsi construits à neuf, ces hôpitaux régionaux sont appelés à être un jour un des rouages des plus importants de l'assistance hospitalière en France.

Edifiés sur divers points du territoire, ils rappelleront l'œuvre capitale du XIX^e siècle, dans la transformation de ce mode d'assistance ; le nombre des hôpitaux doublés, leurs revenus sextuplés, et, grâce à l'aseptie, aux méthodes antiseptiques et aux salles d'isolement, les garanties absolues de salubrité et de sécurité que l'indigent malade sera toujours sûr d'y rencontrer.

En terminant, M. Bondet dépose un vœu pour la construction d'hôpitaux régionaux d'après le plan dont il a tracé les principales lignes. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

On entend ensuite d'autres orateurs qui présentent des observations sur diverses améliorations à apporter dans les hôpitaux.

Les travaux de sections étant complètement terminés, les membres du Congrès se sont rendus le mardi 3 juillet à l'école d'apprentissage de Brignais organisée par la société du Sauvetage de l'Enfance.

Chacun a pu apprécier les avantages énormes que cette institution rend tous les jours aux pauvres enfants moralement abandonnés. Située dans un site admirable elle réunit toutes les qualités de bien-être et de salubrité exigibles de nos jours. Les enfants y grandissent sous l'œil vigilant de professeurs dévoués, qui leur inculquent avec les idées saines d'ordre et d'économie, les éléments nécessaires pour gagner honnêtement leur vie, et cela d'après les aptitudes particulières de chacun. Les services qu'à déjà rendus cette école sont considérables et seront d'une appréciation bien plus vive lorsque les sujets lancés dans la vie y apporteront la bonne semence qu'ils auront reçue.

De retour à Lyon vers trois heures, les membres du Congrès se sont aussitôt mis en séance dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. M. Henri Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publique en France,

occupe le fauteuil de la présidence et ouvre la cinquième séance générale.

Après quelques paroles flatteuses à l'adresse des organisateurs de l'excursion, M. Monod donne la parole à M. Berthélemy, professeur à la Faculté de droit pour la lecture de son rapport sur l'application des lois protectrices des Enfants moralement abandonnés.

M. le rapporteur indique combien sont dangereux pour la société les enfants moralement abandonnés qui, par suite d'une éducation vicieuse ou de l'absence de toute éducation, se trouvent presque forcés à devenir des malfaiteurs. Il cite à l'appui de ses paroles les auteurs des crimes nombreux que nous avons à déplorer chaque jour et il conclut que lutter contre l'abandon moral, c'est combattre la criminalité et qu'élever l'Enfance, c'est prévenir le crime. Les lois protectrices de l'Enfance sont donc de véritables mesures de sûreté générale.

Et pourtant ces lois ne sont pas très anciennes (20 décembre 1874 — 24 juillet 1889). Il est probable que l'on avait peur de diminuer l'autorité paternelle ; et ce n'est que lorsque les excès furent devenus scandaleux que le législateur a pu intervenir.

La loi de 1874 avait un double but : 1^o supprimer, en en faisant un délit, l'exploitation des enfants comme petits saltimbanques ; 2^o réprimer de même et supprimer la mendicité à l'aide des enfants. Malheureusement cette loi n'est pas appliquée et le rapporteur conseille de suivre l'exemple d'une société qui s'est formée à Paris, et dont les membres eux-mêmes font la chasse à ce genre de petits enfants exploités indignement, et appelle l'attention du Congrès sur le projet de loi récemment déposé sur le bureau de la Chambre par M. Georges Berry, député de la Seine.

Mais si la loi de 1874 n'est pas appliquée, il n'en est pas tout à fait de même de la loi de 1889 qui, plus large dans sa conception, plus minutieuse dans ses précautions, embrasse tous les cas d'abandon moral, le cas d'incapacité des parents aussi bien que le cas d'indignité et dans ce cas ceux-ci peuvent être déchus de leur autorité paternelle.

Grâce à cette loi, un grand progrès a été fait, mais très inégalement, car dans certains départements il semble que la loi n'a pas été appliquée ou du moins fort mal. Et si cela s'est produit, c'est qu'il manque un rouage qui est celui de rechercher ces enfants moralement abandonnés qui ne savent et ne peuvent se plaindre eux-mêmes. C'est là le devoir des sociétés privées qui apportent un précieux concours à l'administration publique.

En terminant, M. Berthélemy propose l'adoption de diverses résolutions.

M. Monod félicite M. Berthélemy de son remarquable travail et déclare la discussion ouverte.

Le premier, M. Vidal-Naquet, secrétaire général du comité de défense des enfants traduits en justice, de Marseille, prend la parole et avec beaucoup d'humour et d'esprit complimente le département du Rhône qui a si bien compris la loi et qui la met si bien en vigueur. L'orateur souhaite que tous se rallient autour du drapeau de la bienfaisance et qu'il n'est pas besoin de créer de nouvelles lois, alors qu'on peut appliquer les anciennes. Cependant il faut

réagir sur un point c'est de persuader aux magistrats que lorsque un législateur fait une loi, elle devient applicable dans toute la France et que ce qui est appliqué à Paris devienne aussi appliqué en province.

Puis comme l'orateur croit encore à l'utilité des circulaires, alors qu'elles sont signées de noms d'une autorité si grande que celui de M. Monod, il demande une circulaire rappelant l'article 1^{er} de la loi, et ayant trait à l'application de la procédure gratuite et une circulaire aux municipalités pour leur donner des instructions sur la marche à suivre pour l'application de la loi et la délivrance des récépissés.

MM. Sabran, Monod, Lefort, prennent successivement la parole, puis toutes questions éclaircies on vote les conclusions du rapporteur ainsi que les vœux émis par M. Vidal-Naquet, pour que la loi soit interprétée par toute la France comme dans certains départements, en ce sens que la procédure soit tout à fait gratuite.

Après divers vœux émis par des membres du Congrès, M. Monod donne la parole à M. Sabran, qui, au nom du comité d'organisation, remercie les membres du Congrès de leur zèle. Il regrette qu'un deuil, comme celui qui a frappé notre cité et la France entière, ait empêché le Comité Lyonnais de recevoir plus dignement ses hôtes. Néanmoins, ils peuvent être certains de ne pas avoir perdu leur temps, car le Congrès, par les nombreuses questions qu'il a traitées, a rendu un service éminent à l'humanité, service qui sera encore plus appréciable dans l'avenir.

Après une rapide énumération des travaux du Congrès, M. Sabran annonce que le prochain Congrès national d'assistance publique aura lieu à Bordeaux en 1898.

M. Monod prend alors la parole et adresse aux membres du Congrès ses félicitations pour leurs travaux et les assure de tout son appui pour l'obtention des desiderata soumis à la discussion du comité supérieur.

Puis après quelques paroles élogieuses envers les membres du comité d'organisation du Congrès, M. Monod déclare close la dernière séance du Congrès national d'assistance publique en 1894.

CONGRÈS DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

Le Congrès de l'Industrie minière a réuni de nombreux ingénieurs.

Le lundi 2 juillet, les congressistes ont commencé leurs importants travaux, et, dès le lendemain, ils se sont rendus à l'Exposition pour visiter les différentes installations mécaniques et électriques.

Les exposants se sont fait un plaisir de fournir au corps des ingénieurs tous les renseignements désirables sur l'application des nouvelles machines exposées. Il va sans dire que la force motrice actionnait cette classe intéressante de la mécanique et que nombre de simples visiteurs ont profité des explications données aux ingénieurs.

Le jeudi 5, les membres du Congrès ont fait une visite aux mines de Sain-Bel.

A 9 heures, un train spécial débarquait les 150 ingénieurs invités; ils ont été reçus à la gare par MM. Drillon, le sympathique directeur

des mines de Sain-Bel, Mangini, maire de Saint-Pierre-la-Palud, Recolin et Chambon, ingénieurs. Ces messieurs se sont, après quelques paroles de bienvenue, rendus directement à la mine. Une partie d'entre eux est descendue dans les puisards, les autres ont visité les machines. A maintes reprises, ils ont manifesté leur admiration pour cette vaste organisation qui fait des mines de Sain-Bel une des premières de France.

A midi, les invités se sont réunis en un banquet excellemment servi par Maderni. Au dessert, différents toasts sont portés: par MM. Stüber, président du conseil d'administration de Saint-Gobain, de Castelnaud, directeur de l'École des mines de Saint-Etienne, Mangini, maire de Saint-Pierre-la-Palud, Drillon, etc.

A 6 heures, un train spécial ramenait les ingénieurs à Lyon.

Les Joutes sur le Lac de la Tête-d'Or

En vue de multiplier les attractions, l'administration de l'Exposition a eu l'heureuse idée de donner jeudi dernier à trois heures de l'après-midi, une grande joute sur le lac.

Elle avait — dans ce but — demandé le concours de trente des meilleurs mariniers des sociétés de la *Renaissance*, de la Quarantaine et de l'*Union Marinère*, de Vaise; grâce à eux on a pu faire revivre, sur notre beau lac, l'ancien jeu des rives de nos fleuves.

On sait le succès qu'obtiennent les joutes que l'on donne trop rarement dans notre ville, où, cependant, les amateurs ne manquent pas.

Aussi nous n'étonnerons personne en disant que les curieux étaient massés en rangs compacts sur les rives du lac, notamment du côté de la section coloniale, côté d'où l'on pouvait le mieux voir les rouges et les bleus se livrer à leurs prouesses.

Jusqu'à la tombée de la nuit, les joutes se sont prolongées, au son des tambours et des musiques qui en marquaient les diverses phases: tout le monde était plein d'entrain, et c'était avec une parfaite bonne grâce, avec une sorte d'enthousiasme justifié d'ailleurs par la température torride qui se prête admirablement à ces réjouissances nautiques, que tantôt bleus, tantôt rouges tombaient à l'eau.

Après la joute, vainqueurs et vaincus se sont retrouvés sur l'estacade de Ruggieri, à l'île Tamaris, autour du mat incliné, où, de nouveau, ils ont pu montrer leur adresse.

Le succès obtenu par la joute de jeudi dernier et par celle de dimanche fait prévoir que ce divertissement sera fréquemment renouvelé.

LES COLONIES

à l'Exposition de Lyon

C'est la première fois que nous voyons dans un ensemble complet, méthodique, exact, à la fois pittoresque et pratique, paraître les possessions coloniales ou les pays de protectorat, avec leurs habitants, leurs ressources, leurs productions, leurs exportations vers la métropole et les importations qu'elles en reçoivent.

On accède à l'Exposition par la porte monumentale du quai du Rhône. Le premier palais à gauche en entrant est celui de l'Algérie, le second celui de la Tunisie, le troisième celui de l'Indo-Chine. Puis viennent les villages des Fellatahs, des Annamites, des Sénégalais, Soudanais, Dahoméens.

Ces grandes constructions sont entremêlées

de souks algériens, tunisiens, de cafés maures, de théâtres turcs, etc.

Le palais de l'Afrique occidentale et de la Guadeloupe est terminé depuis quelques jours.

L'Algérie et la Tunisie ont fait grand et bien; ce sont des modèles d'exposition. Non seulement les palais sont des reproductions fidèles de l'architecture locale, mais, tout en charmant les yeux, le côté instructif y est prépondérant, et l'on peut apprendre à connaître les deux pays en les étudiant au Parc de la Tête-d'Or.

Le palais de l'Indo-Chine nous offre un superbe portique de pagode décoré par des Tonkinois. La grande nef du milieu est occupée par l'Exposition générale des colonies, installée par le Ministère, par les soins de M. Blum et de ses collaborateurs.

Les produits coloniaux y sont relevés avec coquetterie par des statues de fonte, des vases, des tentures, des meubles, des vitraux, qui font contraste avec les matières premières provenant des colonies. Seize personnages types, reproduits avec autant de soin qu'au Trocadéro, peuplent et animent chacun des groupes. L'ensemble est du plus bel effet et charme les spectateurs.

La travée de droite est celle de l'Annam, puis du Tonkin. Dans celle de gauche le Cambodge précède la Cochinchine. Ces quatre parties de l'Indo-Chine française pouvaient et devaient faire mieux. On sent qu'il manquait un commissaire spécialement attaché à chacune de ces quatre exhibitions et responsable des envois et des installations. Ce qui a fait le succès de l'Algérie et de la Tunisie, c'est que depuis le milieu de 1893 des commissaires spéciaux étaient chargés de tout préparer, de rassembler, de suivre, d'organiser, d'apporter et d'installer les objets, le tout sous la surveillance de délégués du Gouvernement général et du Protectorat. Jusqu'aux jardiniers, qui ont apporté eux-mêmes et mis en place les plantes exotiques ornant l'extérieur et l'intérieur des palais. Les tableaux comparatifs sont bien faits et nombreux. Tout parle au visiteur.

Les expositions indo-chinoises n'ont pris quelque aspect qu'à la suite des efforts de leurs organisateurs improvisés au dernier moment. Elles attirent beaucoup de visiteurs et nous montrent les entreprises et industries tonkinoises déjà en cours.

Encore est-ce mieux que ce qu'on a fait jusqu'ici, parce que tout est groupé par pays et l'on suit sans recherche tous les objets d'une même région.

Plus loin, les villages fellatahs et sénégalais se font face.

Un village annamite, ou plutôt tonkinois, bien approprié et prêt dès le début, a pour centre un théâtre. Il comprend deux rangées de cases et d'ateliers où tous les métiers sont représentés en activité. Entre des plantes exotiques, on parvient à une petite pagode dont les artisans ont fabriqué eux-mêmes les divinités et les personnages.

Le théâtre avait déjà figuré, sans plaire beaucoup, à l'Exposition de 1889, où les Javanaises ont eu tant de succès. C'est un théâtre cambodgien, avec ses trucs, son orchestre et ses danseuses, qu'il eût fallu pouvoir amener à Lyon. Les instruments, les musiciennes, auraient été d'un grand attrait.

En somme, la vie populaire des artisans est représentée dans ce village ; la partie commerciale, industrielle et agricole se concentre dans le palais de l'Indo-Chine. L'art décoratif et les cultes anciens et modernes de l'Annam nous sont présentés dans une section spéciale indo-chinoise, installée par M. Ch. Lemire dans le palais de l'Art oriental, qui fait suite aux salles d'Algérie et qui comprend diverses sections sous la direction de M. Marye.

Ces salles s'ouvrent sur une belle colonnade double à 12 travées formant perspective et se terminant par la mosquée de Cordoue, où l'on installe le tombeau d'un grand marabout.

La section japonaise contient la collection de M. S. Bing, des objets du musée Guimet et des ivoires de M. Calvet ; la section chinoise, les étoffes et meubles de M. Ul. Pila ; la section du Turkestan et de la Perse, les tapis et collections de MM. Nadar, Bonvalot, Masson, etc.

(A suivre).

CH. LEMIRE.

Concours International de Tir de Lyon

Le Concours international de tir s'est ouvert samedi 7 juillet.

Une porte monumentale donne accès dans l'intérieur du stand, la cour d'entrée est décorée de plantes vertes.

A neuf heures le signal est donné par un coup de canon auquel succèdent bientôt des détonations nombreuses et suivies.

Nous avons déjà parlé de l'organisation qui ne laissait absolument rien à désirer : les objets d'art offerts en prix, bronzes, médailles, montres, coupes, etc., sont exposés.

Au bureau des cibles, M. Fasse mesure lui-même avec l'appareil qu'il a inventé chacune des balles mises dans le carton ; au classement, c'est M. Bourdon qui fait manœuvrer ses trente employés et enregistre chaque coup.

M. Harent — de la *Société de Tir* — présidait le concours ; Dimanche, il était présidé par M. Billiaz, des *Tireurs du Rhône* ; lundi, par M. le commandant Berthet, de la *Société de tir de l'armée territoriale*.

Le tramway électrique Averly amène sans cesse de nouveaux groupes : les sous-officiers de l'armée sont en grand nombre.

Les tireurs arrivent de tous pays : M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de tir de France ; M. le docteur Vorslund-Kroer, de Copenhague ; M. Vautier, de Granson ; M. Sommier, président de la Société de tir de St-Quentin ; M. Guillon, président de la Société de tir du Mans ; M. Labbé, des Carabiniers de Paris ; M. Decamp, d'Hirson ; M. Havelin, directeur de la Société de tir de Beaune ; M. le docteur Giraud, président de la Société de la Verpillière ; M. le docteur Clergeon, de Villefranche ; MM. Audibert et Barrot, de Rive-de-Gier ; M. le commandant de Ligneris, de Moulins, etc.

A la cantine M. Harent porte la santé de ses invités ; il lève son verre à la patrie, à la République, à son président, M. Casimir-Perier. « Un souvenir s'impose, dit-il, c'est celui de M. le président Carnot, mort ici, victime et martyr de sa loyauté politique et de son amour pour la France.

« Nous qui l'avons vu, le matin, à la réception de l'Hôtel de Ville, nous demandant des nou-

velles du concours de tir et de nos espérances, nous qui l'avons retrouvé le soir au banquet de la Bourse, au milieu des applaudissements, et qui le retrouvions, quelques secondes après, renversé sanglant dans son char de triomphe, nous nous sommes demandés s'il ne fallait pas apporter autre chose que le rempart de nos cœurs, s'il ne fallait pas aussi celui de nos bras.

« Le concours de tir n'est pas une fête, c'est la protestation la plus éloquente contre les sans-patrie capables de commettre des crimes aussi épouvantables.

« Puisque nous sommes ici des patriotes, notre meilleur patriotisme était de continuer notre concours ».

M. Mérillon félicite les trois sociétés lyonnaises du dévouement qu'elles ont montré en ne reculant pas devant une seconde épreuve.

Les tireurs sont une grande famille de camarades ; le tir est une fête de famille, mais aujourd'hui il a perdu de ce caractère à la suite du crime commis. C'est une raison de plus pour que la fête du patriotisme se continue afin de montrer que, de même qu'un chef de l'Etat est remplacé le lendemain par un autre aussi digne, de même ceux qui travaillent à l'éducation du pays doivent rester là pour montrer que la patrie n'est pas atteinte, qu'elle demeure debout dans toute sa grandeur.

M. Mérillon fait l'éloge du concours de tir de 1894 ; il félicite les Sociétés lyonnaises de ne pas s'être contentées de cette épreuve et d'avoir répondu à l'appel de leur municipalité pour une nouvelle tâche à laquelle leurs camarades du monde entier viendront en aide par leur présence.

Il boit au nom des tireurs de France, à leurs camarades de Lyon.

Les convives rédigent ensuite l'adresse suivante, que le télégraphe transmet aussitôt :

Les tireurs, réunis à l'ouverture du concours international de tir de Lyon, adressent à leur camarade Cunisset-Carnot l'hommage de leur affectueux sentiment et leur souvenir ému et respectueux à la mémoire du président Carnot.

Signé : HARENT, BILLIAZ, BERTHET, MÉRILLON.

Jusqu'à la fin de cette première journée les tireurs se sont pressés dans l'immense pas de tir.

**

Dimanche, dès sept heures du matin, toutes les cibles étaient occupées et la fusillade était des plus nourries.

Les sociétés suisses de Genève et d'Aarau arrivent à 10 heures du matin et sont cordialement reçues par les membres du comité d'organisation.

A midi précis, un banquet de cinq cents couverts réunit à la cantine les tireurs et les invités, sous la présidence de M. Billiaz qui, dans une heureuse improvisation porte la santé du président de la République et rappelle le rôle glorieux des Sociétés de tir.

M. Vauthier, de Grandson, officier de l'armée suisse parle au nom de cette nation amie où tous les cœurs battent à l'unisson des nôtres.

Ce toast est chaleureusement applaudi et est souligné par des bravos enthousiastes.

La musique du 52^e de ligne sous la direction de son habile chef, M. Amet, exécute les meilleurs morceaux de son répertoire.

(A suivre).

Le Campement Arabe

Le gouvernement général de l'Algérie afin de compléter le caractère ethnographique et pittoresque de sa belle Exposition, a lui-même organisé et envoyé à Lyon une caravane installée sous des tentes à la suite du Pavillon de l'Afrique occidentale.

Cette caravane — composée de vingt arabes de l'extrême sud et de la tribu des Ouled Sidi-Hahia ben Thaleb, possède huit chameaux dont un méhari blanc, chameau de guerre du pays Touareg et coureur du désert, et plusieurs lévriers sloughis.

La caravane est munie de tentes sahariennes et de tous les accessoires d'un campement de nomades : une visite à leur installation s'impose à tous ceux qui veulent être initiés aux habitudes et à la vie étrange de ces fils du désert.

L'habitation de l'homme est, pour ainsi dire, l'expression tangible de ses besoins physiques et sociaux. Et ces besoins-là sont eux-mêmes les résultantes du climat sous lequel il respire et de la nature du sol sur lequel il vit.

Si l'Arabe est nomade, ce n'est pas pour son plaisir ou pour son agrément ; il obéit en cela à des conditions orographiques et climatériques.

Nous autres Européens, nous nous faisons généralement une fausse idée du désert, du Sahara que l'on se représente avec des immensités de sables jalonnées de carcasses de chameaux et de chevaux étouffés par le simoun.

C'est bien un peu cela en été, mais en hiver ?

En hiver, sous l'action des pluies d'octobre et de novembre, les vallées de ce que nous appelons le Sahara, le grand désert, se couvrent d'une abondante verdure et aucun fourrage n'est comparable à cette végétation. Alors tous les troupeaux sont dans le Sud.

Mais, vienne avril, avec les ardeurs desséchantes du grand soleil d'Afrique et c'en est fait des verts paturages ! Les plantes desséchées sont emportées par le sirocco, et le sol se dénude. Il faut alors déguerpir, et, marchant vers le Nord, vers le littoral, il s'agit d'atteindre des pays où l'on trouve encore des paturages.

De là, les migrations incessantes de ce peuple qui s'appelle lui-même *Arabi*, c'est-à-dire : errant.

Arabe et errant sont, comme l'on dit là-bas : *kif-kif*.

Errant, nomade, toujours en quête de paturages pour le troupeau dont il vit, qui lui donne le lait, la laine et la viande, c'est-à-dire tout, hormis les céréales qu'il sème en passant et que, toujours en passant, il récolte.

L'Arabe n'aurait que faire d'une habitation qui le clouerait là où ses troupeaux périraient infailliblement, l'été venu.

Il s'arrange pour passer là où il doit semer l'orge ou le blé, au moment voulu. Puis il s'en va. Allah se charge de faire pousser le blé et l'orge. Puis il règle ses migrations de façon à passer près de son champ à l'époque de la moisson. Il récolte et enfouit dans des silos les grains qu'il n'emporte pas et s'en va plus loin.

L'Arabe nomade ne peut donc s'accommoder que d'une maison mobile et portative.

Au moment venu, il plie bagage. Il arrime s

tente sur le dos des chameaux et ses coffres sur le dos des ânes. S'il a des volailles, il les attache avec ses casseroles et ses tamis à couscous au-dessus des coffres. Et en route!

Lui, le cavalier, il caracole autour de la caravane et les femmes marchent à pied, portant souvent ce qui n'a pu trouver place sur les ânes ou les chameaux. Les moutons et les chèvres encadrent ces groupes pittoresques.

Si l'on arrive aux endroits de la bonne paisson, on plante de nouveau sa tente et l'on reste autant qu'il plaît à Allah!

Les tentes, comme celles que présente la caravane installée au Parc de la Tête-d'Or, sont inusables, étant faites dans les tribus pour défier les intempéries. Elles sont très ingénieusement combinées.

Les seigneurs du désert, ceux qu'on appelle les chefs de grande tente, ont un luxe oriental dans leur maison mobile : armes magnifiques, harnais luxueux, bijoux merveilleux et, chose précieuse, d'épais tapis partout, dans lesquels les pieds enfoncent et sur lesquels on peut dormir sans redouter la fraîcheur du sol ou le froid de la nuit.

La tente Arabe n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense : elle comporte souvent plus de confortable que bien des maisons dont les habitants passent pour avoir de l'aisance.

GRAND CONCOURS MUSICAL DE LYON

des 12, 13 et 14 août 1894

Les fêtes orphoniques restent toujours fixées aux 12, 13 et 14 août.

Par suite du grand nombre d'inscriptions en 3^e division, 2^e et 3^e section, des changements ont été apportés dans le classement, soit à vue, soit à exécution, afin de laisser plus de temps disponible aux sociétés et leur éviter de trop longs parcours pour se rendre aux locaux de concours.

Le concours d'honneur de la 3^e division est ainsi modifié :

La 2^e section concourra seule et il en sera de même pour la 3^e section, ces deux sections, primitivement, étaient réunies pour le concours d'honneur. — Les primes en espèces, 1^{re} et 2^e prix, restent les mêmes que celles indiquées, et seront affectées à chacune des sections.

Encore fait, d'inviter les sociétés qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer sans retard au secrétariat les feuilles de renseignements pour le séjour et le voyage, ainsi que les titres des morceaux de choix.

COURSES DU « PROGRÈS »

La Municipalité lyonnaise ayant décidé de ne pas fêter le 14 Juillet en signe du deuil causé par la mort tragique du président Carnot, les courses vélocipédiques organisées par notre confrère le *Progrès de Lyon* et qui devaient avoir lieu à cette date, sont renvoyées aux 27, 28 et 29 juillet courant.

Le départ de la course Lyon-Paris-Lyon aura lieu le vendredi 27, à 10 heures du soir, devant le *Progrès*, à Lyon.

Le départ de la course d'amateurs Lyon-Dijon-Lyon aura lieu au même endroit, samedi 28, à 2 heures de l'après-midi.

Ce retard de quinze jours ne saurait contrarier en rien les coureurs qui ont fait déjà des préparatifs pour l'une ou l'autre de ces deux courses. Tous, d'ailleurs, en présence des douloureux événements que nous venons de traverser, s'attendaient à cette mesure et l'ont approuvée.

Les engagements contractés jusqu'à présent sont valables.

VILLAGE ET THÉÂTRE ANNAMITES

Après avoir parlé du village et du théâtre Annamites de l'Exposition, il faut en parler encore. Le public ne se lasse pas de venir admirer les quarantes artistes qui exécutent sous ses yeux de merveilleux travaux. Les peintres-décorateurs, les sculpteurs, l'incrusteur se recommandent à l'admiration de tous ceux qui visitent le village et chacun loue l'ordre et l'attention apportées dans l'exécution des travaux confiés aux indigènes. Il y a dans l'intérieur du village de nombreux objets d'art faits pour tenter les amateurs d'œuvres curieuses.

Le théâtre annamite est aussi beaucoup visité et remporte chaque jour le succès qu'il mérite.

Ces deux attractions très intéressantes peuvent être visitées au prix unique de 1 fr.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

BULLETIN FINANCIER

Rentes Françaises. — Le marché de nos Rentes a trouvé de nouveaux éléments de fermeté dans le message que le Président de la République vient d'adresser aux Chambres. Bien que ce document d'une sobriété vigoureuse ait seulement posé des principes généraux de gouvernement, il n'en a pas moins causé à la Bourse la meilleure impression. De ce qu'il promettait la paix au dehors, la sécurité et le travail au dedans, de ce qu'il parlait de la recherche permanente du mieux moral et du mieux matériel, on en a inféré que l'esprit d'entreprise engourdi depuis si longtemps ne tarderait pas à se réveiller dans le pays. Il n'est question partout que de la pléthore des capitaux, de l'abondance des disponibilités, de l'énormité des ressources, et cependant les affaires n'ont jamais été aussi languissantes ; il serait donc bien désirable qu'un regain d'activité se fasse jour sur ce terrain, pour le plus grand bien de l'agriculture, de l'industrie et du commerce si gravement compromis jusqu'ici par le système protectionniste.

Fonds d'États étrangers. — C'est surtout ce compartiment de la cote qui bénéficie des tendances favorables que révèle la situation financière. La fermeté est à peu près générale qu'il s'agisse des Fonds d'États de premier ordre ou de ceux dont la valeur est plus discutée.

Quoique moins nombreuses, les transactions sur les Fonds Russes sont toujours très suivies. On craignait pour l'exercice que la baisse des grains n'occasionnât une mévente, mais l'administration prépare, dit-on, des mesures pour sauvegarder la production nationale.

Les Fonds Ottomans se ressentent de la moindre activité des affaires ; après l'étape de hausse qu'ils viennent de franchir, une consolidation des cours s'impose.

Extrait de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

EXPOSITION DE LYON

Vient de paraître :

LE

CATALOGUE OFFICIEL

DES EXPOSANTS

GRUPE V

Tissus, Vêtements et Accessoires.

Soies et Soieries, Passementeries, Vêtements, Bonneterie, Parfumerie.

Prix du fascicule : 1 fr., par la poste, 1 fr. 15

EN VENTE

à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, 14 et à l'Exposition.

Grande Fabrique de Vélocipèdes P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres malaises. BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFRAICHISSANTE. PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

Obtention, Exploitation et Vente de

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur : ÉCLAIR

RECONNU PARTOUT LE MEILLEUR

Se méfier des Contrefaçons



PULVÉRISATEUR

à Traction

pour les grands Vignobles

La " Torpille "

SOUFFREUSE, POUFREUSE A GRAND TRAVAIL

Nouveaux perfectionnements, Bon Fonctionnement garanti.

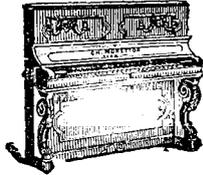
Dépôt à Lyon : RIVOIRE, père et fils, 16, rue d'Algérie ; BENEY-LAMAUD, et MUSST, 36, quai Saint-Antoine ; Ch. MOLIN, 8, place Bellecour, Lyon.

Demander Renseignements et Tarifs.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparations.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
 DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES
 BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
 PREMIÈRE QUALITÉ

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »

Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons obtenu une réduction de 15 % sur tous les articles du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail: 10, rue d'Algérie, Lyon.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

L'AGENCE MÉJEAN ET C^{IE}

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Messieurs les Exposants un très grand choix de bons employés des deux sexes avec ou sans cautionnement, il suffit de lui en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf
 PRIX MODÉRÉS

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISSES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt^e S.G.D.G.
 Soies, Cotons, Fils et Four-
 nitures générales pour la
 Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-
 folie, tours, nattes, chignons,
 etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{IE}

Usine à vapeur et Bureaux:

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes dimensions. — Étalages. — Spécialité pour les articles de Sellerie, Orthopédie, Chirurgie. — Bain approprié et monté pour le Nickelage dit *Anglais*, des Pièces vélocipédiques, Articles militaires, etc.

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON.

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT: 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

L'administration de l'Exposition, pour prévenir l'encombrement et les retards aux abords des deux entrées de l'Exposition, a émis des

TICKETS

donnant seuls droit à l'Exposition par les Tourniquets qui ne recevront pas d'argent, au prix de:

UN FRANC

QUI SONT EN VENTE

dans tous les Kiosques, Bureaux de tabac, Libraires, Papetiers, Coiffeurs, etc., à l'ancien bureau de l'Exposition (Palais Saint-Pierre) et à l'entrée de l'Exposition, dans des kiosques spéciaux.

GROS ET DÉTAIL

Agence Fournier, 14, rue Confort, à Lyon

ET DANS TOUTES LES SUCCURSALES

MONT ROSE, MONT CERVIN

Chemin de fer

DE

VIÈGE A ZERMATT

(Suisse)

Zermatt, altitude 1.600 mètres. — Buffet. — Service catholique tous les matins. — Excursions et Ascensions à la portée de toutes les forces. — Stations intermédiaires: Saint-Nicolas et Rauda.

Un séjour dans la vallée remplace avantageusement un séjour au bord de la mer.

Voiture de luxe à disposition à Viège, si dix voyageurs au moins, payant pour la 2^e classe, en font la demande.

Surtaxe de 5 fr. par personne pour Zermatt.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc la vallée de Chamoni, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.

Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

Pour Programmes et Renseignements
 s'adresser à

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
 LYON

Le Propriétaire-Gérant: V. FOURNIER.

9284 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.